

Image not found or type unknown



Non livraison exposition de la voiture

Par **RIEHL**, le **24/10/2010** à **07:31**

Bonjour,

Un concessionnaire a -t-il le droit d'exposer un véhicule neuf commandé et attribué à un client, en retardant la livraison, prétendant ne pas avoir reçu le certificat des Mines ? Merci